

Date : 23/12/2014

## Fleur Pellerin met en cause les collectivités qui se désengagent de la culture

Par : -

La ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, a mis en cause les « *collectivités qui se désengagent* » de leurs politiques culturelles, vendredi 19 décembre, devant le Conseil national des professions du spectacle (CNPS).

« *Alors que l'État a fait le choix de la culture, certaines collectivités territoriales se désengagent* », a-t-elle déclaré. Un « *langage inadmissible* » pour Philippe Laurent, vice-président de la **Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC)** et secrétaire général de l'AMF. « *La ministre n'a pas à apprécier les choses : il faut une politique culturelle, mais après, chacun a sa propre vision des choses et est libre de l'appliquer* », explique-t-il ce matin à *Maire info*.

Fleur Pellerin a toutefois fait quelques annonces, notamment sur de possibles conventions « *sur trois ans* » entre État et collectivités. « *J'ai demandé aux DRAC d'identifier avant la fin de l'année les villes ou les agglomérations pour lesquelles un conventionnement serait pertinent, c'est-à-dire où l'accompagnement stabilisé de l'Etat dans la durée, sur trois ans, entre 2015 et 2017, est susceptible de faire effet de levier pour éviter le retrait des financements locaux* », a-t-elle déclaré. Un inspecteur général des affaires culturelles, Jérôme Bouët, a été missionné « *pour coordonner ces travaux* », et la ministre a affirmé qu'elle s'impliquera « *personnellement en (se) rendant sur les territoires concernés* ».

Evoquant la réforme territoriale, la ministre a indiqué que l'article 28 du projet de loi NOTRe « *reconnaît la culture comme compétence partagée et par conséquent la responsabilité commune de l'État et des collectivités* », le Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) s'étant prononcé « *en faveur d'un socle commun d'engagement* ».

« *L'État et les collectivités travaillent donc dans le cadre du CCTDC à la rédaction d'un engagement commun en faveur d'une ambition partagée et de grands principes pour guider nos politiques culturelles, comme la reconnaissance de la liberté de programmation* », a-t-elle conclu.

## Évaluation du site

Maire-Info est un quotidien proposé par l'association des maires de France et le crédit local de France. Il est destiné à fournir informations et nouvelles aux élus locaux - agenda, brèves...

**Cible**  
Spécialisée

**Dynamisme\*** : 10

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



Des politiques qui risquent d'être difficiles à mettre en oeuvre par les collectivités dans un contexte de baisse drastique de leurs ressources provenant de l'État (- 28 milliards d'euros de dotations cumulés entre 2013 et 2017), et du désengagement progressif de ce dernier au niveau local.